

L'an deux mille seize et le 18 février, à 20 heures 30, le Conseil municipal de Salles-la-Source, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Louis ALIBERT, Maire.

Présents : Bruno DALBIN, Marie-Thérèse DELOUSTAL, Olivia MAILLEBUAU, adjoints.
Jean-Claude BRUGIÉ, Bernard CAUSSE, Anne DAURENJOU-STRASSER, Babeth FERNANDEZ, Jean-Paul LAFFLY, Bernadette MARRIAT, Philippe MORRISSE, Sandrine NOËL, Lionel JOULIA, Robert SAULES, Raymond SÉGURET, conseillers municipaux.

Représentés :

Anne LE BAUX a donné pouvoir à Bruno DALBIN.
Louis DROC a donné pouvoir à Olivia MAILLEBUAU.
Nicolas JULVÉ a donné pouvoir à Jean-Louis ALIBERT.
Mireille CENSI a donné pouvoir à Jean-Claude BRUGIÉ.

Madame Anne DAURENJOU-STRASSER a été nommée secrétaire.

☞☞☞☞☞

Objet de la délibération n°20160218-1

SUBVENTIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal le versement de l'acompte de subvention au Créneau et à l'OGEC de l'école Saint-Joseph de Salles.

Subventions 2016		
657433	Le Créneau	40 000.00€
657402	OGEC école Saint Joseph	20 000.00€
	TOTAL	60 000.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide de verser les subventions telles que présentées. Les crédits seront repris au BP 2015.

☞☞☞☞☞

Objet de la délibération n°20160218-2

SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER AVEYRON INGENIERIE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Commune, dans le cadre de son projet de valorisation de l'ancien hospice souhaite confier à l'Agence Départementale Aveyron Ingenierie la mission d'élaborer un schéma directeur immobilier intégrant l'ensemble des bâtiments de la Commune.

Le contenu de cette prestation comprend :

- ✓ l'aide à la définition des besoins,
- ✓ l'analyse générale du site et des contraintes à partir de repérages visuels,
- ✓ la proposition de solutions précisant les contraintes de réalisation techniques, administratives, opérationnelles et financières

✓ la remise d'un rapport d'étude.

Le calendrier prévisionnel est de janvier à juin 2016.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, donne son accord à cette étude et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document pouvant s'y rapporter.

☞☞☞☞☞

Objet de la délibération n°20160218-3

MUTUALISATION DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la possibilité de mutualiser des prestations d'entretien des chemins ruraux entre les Communes de Salles-la-Source et de Marcillac-Vallon. La Commune de Salles-la-Source effectuerait avec son matériel et son personnel des travaux de débroussaillage sur les chemins ruraux de la Commune de Marcillac-Vallon, selon un itinéraire défini d'un commun accord. Le prix de ces prestations est établi à 42€/heure.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document pouvant s'y rapporter.

☞☞☞☞☞